

Régime de rentes du Mouvement Desjardins



BULLETIN TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

Situation financière

L'évolution des mesures d'inflation, du marché du travail et des politiques monétaires a influencé les marchés financiers au cours du trimestre. La Banque du Canada a abaissé son taux directeur en juin, en réponse au ralentissement de l'inflation et à une croissance économique moins vigoureuse qu'anticipée. Aux États-Unis, la banque centrale a maintenu ses taux en raison de la solide progression économique, et une seule baisse est prévue pour 2024. Les marchés boursiers ont continué leur ascension malgré les défis géopolitiques, les grandes sociétés technologiques ayant enregistré de bons rendements.

Dans ce contexte, le ratio de capitalisation du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime »), mesurant la valeur des actifs du Régime par rapport à celle de ses obligations à long terme, est demeuré stable à 120 %, ce qui confirme la capacité à honorer les engagements futurs.

Le Régime a vu son ratio de solvabilité augmenter légèrement pour atteindre 104 %. Cela signifie qu'il pourrait satisfaire à toutes ses obligations même en cas de liquidation complète de ses actifs.

En somme, malgré un environnement économique complexe, le Régime continue de démontrer une excellente stabilité financière, assurant la sécurité des personnes participantes.



Capitalisation¹
120 %



Solvabilité²
104 %

Le document « Caractéristiques du Régime » fournit une vue d'ensemble des principales dispositions du Régime, dont la formule de rente, le partage des coûts ainsi que l'indexation de la rente.

Caractéristiques du Régime

Résumé par époque

Desjardins



Pour comprendre en un coup d'œil les caractéristiques de votre Régime, n'hésitez pas à consulter ce document, disponible en tout temps sur le site rkd-dgp.com.

L'action climatique au cœur de notre stratégie



L'investissement responsable étant une priorité, nous intégrons les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre processus d'investissement pour non seulement bonifier nos rendements financiers, mais aussi mieux gérer notre risque et contribuer positivement à la société et à l'environnement.

Dans le droit-fil de ces ambitions, nous sommes à étoffer une nouvelle position stratégique en matière de changements climatiques, laquelle se déclinera en plusieurs volets. Lors du dernier trimestre, nous avons franchi une étape importante en modernisant la méthodologie de calcul de notre empreinte carbone selon les meilleures pratiques du marché et en nous inspirant des autres régimes de retraite canadiens démontrant du leadership dans ce domaine.

Nous nous engageons à réduire de 50 % les émissions (GES) financées de notre portefeuille d'actions publiques d'ici 2030 par rapport à celles de 2020, et ce, dans le respect des objectifs de rendement et des limites de risques du RRMD. Cette cible poursuit donc une trajectoire de décarbonation comparable à [l'objectif ambitieux du Mouvement Desjardins](#).

Ainsi, le Régime contribue à des initiatives positives et durables qui visent un avenir meilleur pour tout le monde, tout en protégeant et en faisant croître les actifs des personnes participantes.

Consultez notre [Politique d'investissement responsable](#) pour en savoir plus sur notre engagement envers des pratiques d'investissement durables.



Le saviez-vous?

Au Canada, dans les secteurs financiers, bancaires et des assurances, **seulement 17 %** des employeurs offrent encore à leurs employés un régime à prestations déterminées³.

Régime à prestations déterminées

Un régime à prestations déterminées, comme le nôtre, se distingue par sa capacité à offrir une sécurité financière à long terme. Ce type de régime assure des prestations fixes et prévisibles à la retraite, permettant ainsi une plus grande stabilité. En tant que participant ou participante, vous bénéficiez d'une rente garantie, calculée en fonction de votre salaire durant vos meilleures années de service et du nombre d'années de participation. Cela signifie que, peu importe les fluctuations économiques, vos revenus de retraite sont protégés.

Régime à cotisation déterminée

En comparaison, dans un régime à cotisation déterminée, le montant du revenu de retraite dépend des sommes accumulées et des performances du marché financier, ce qui peut amener davantage de fluctuations dans les prestations. Ce type de régime offre une flexibilité qui permet aux personnes participantes de faire leurs propres choix de placement en fonction de leurs objectifs personnels. Cependant, cette liberté de choix s'accompagne d'une responsabilité accrue, puisque c'est l'employé ou l'employée qui doit prendre les décisions de placement et accepter les risques associés, plutôt que l'employeur.

Vous garantissant sécurité et fiabilité, nous sommes fiers de faire partie du 17 % et de vous offrir un régime à prestations déterminées qui place votre tranquillité d'esprit au premier plan en vous assurant un revenu stable à la retraite.

Renseignements additionnels

¹ Capitalisation : Capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations à long terme en présumant sa pérennité.

² Solvabilité : Capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations en cas de terminaison du Régime.

³ Source : Benefits Online, 2024

Ce rapport a été produit par la vice-présidence RRMD. Il est publié à titre indicatif seulement. En cas de divergence entre le contenu de ce rapport et celui du Règlement du RRMD, celui du Règlement prévaut.

Service aux participants

1 866 434-3166

[Messagerie sécurisée](#)

rkd-dgp.com

[Rapports annuels](#)

[Nouvelles et communiqués](#)

